

Première partie

Doctrine Sociale de l'Église : Contexte historique et introduction

ANTONIO MARTÍN PUERTA

UNIVERSITÉ CEU SAN PABLO

1. Introduction

La doctrine sociale de l'Église est constituée par l'ensemble des réflexions émises par l'Église sur les questions sociales à l'époque contemporaine. Elle apparaît officiellement en 1891 avec l'encyclique *Rerum novarum* du Pape Léon XIII.

Raisons de son apparition

a) Causes sociales

- a.1) La division de la société en classes sociales confrontées.
- a.2) l'existence d'abus soufferts par une grande quantité de gens sans protection.

b) Causes politiques

L'hostilité envers l'Église dans différents pays

- b.1) En France : législation de la III^e République de 1870 contre l'Église.
- b.2) En Allemagne : *Kulturkampf* de Bismarck contre les catholiques à partir de 1871.
- b.3) En Italie : l'Unification de 1870 élimine les États Pontificaux.

c) Causes culturelles

- c.1) Prépondérance de courants culturels antichrétiens.
- c.2) Perte de la présence de l'Église dans le monde de la culture.

2. Principaux Souverains Pontifes contemporains



2.1. Léon XIII (1878-1903)

a) Circonstance historique

Économie : Libéralisme économique/Socialisme révolutionnaire.

- Politique :
- 1. Opposition envers l'Église de la III^e République Française/Échec du catholicisme politique français.
 - 2. Opposition envers les catholiques de Bismarck/Triomphe du catholicisme social et politique allemand (*Zentrum*).

b) Principaux messages

- 1. Sur le libéralisme : *Libertas praestantissimum* (1888), sur la juste interprétation de la liberté.
- 2. Sur la ségrégation laïciste en France : *Nobilissima gallorum gens* (1884), *Au milieu des sollicitudes* (1892), sur le caractère antichrétien du régime républicain français. Obligation de l'obéissance aux pouvoirs constitués, suivant la doctrine de Saint Paul.
- 3. Sur la constitution chrétienne de l'État : *Inmortale Dei* (1885). Critique du nouveau droit.
- 4. Sur la guerre contre l'Église : *Annum ingressi* (1902), l'Église n'est pas l'ennemie de la science ni de la culture, sinon la victime d'erreurs idéologiques. En 1884 elle avait publié *Humanum genus* contre la maçonnerie, où elle s'oppose à la tentative de destruction de la civilisation chrétienne par le biais du relativisme et de l'autonomie de la raison.

5. *Rerum novarum* (1891) : objections au libéralisme et à la solution socialiste. Défense des ouvriers et critique de l'exploitation. Obligations de l'État et exigence de soutien aux ouvriers dans leurs droits. Critique de la voie révolutionnaire et défense du droit de propriété.

2.2. Saint Pie X (1903-1914)



a) Circonstance historique

Économie : Libéralisme économique/Socialisme révolutionnaire.

Politique : L'opposition de la III^e République Française continue.

Culture : Expansion du relativisme et du rationalisme hostile à l'Église.

b) Principaux messages

1. Sur la situation en France : *Vehementer nos* (1906) contre la Loi de Séparation de l'Église et l'État en France (1905). *Notre charge apostolique* (1910), contre le libéralisme catholique français qui assume les positions laïcistes.
2. Sur le modernisme : *Pascendi* (1907). Critique de l'agnosticisme, opposition à la subordination aux interprétations scientifiques de la vérité révélée, refus de la souveraineté de la raison individuelle sur la raison objective, négation du caractère transitoire et circonstanciel de la vérité, défense de l'autorité morale de l'Église et de la hiérarchie.

2.3. Pie XI (1922-1939)



a) Circonstance historique

Économie : Crise de 1929/ Augmentation de l'interventionnisme.

- Politique :
1. Apparition du fascisme au pouvoir en Italie en 1922.
 2. Proclamation de la République Espagnole en 1931 et guerre civile en 1936.
 3. Arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933.
 4. Proclamation du régime corporatif catholique en Autriche en 1934 et destruction de celui-ci en 1938.
 5. Radicalisation révolutionnaire du socialisme et danger communiste.

b) Principaux messages

1. Sur le pouvoir et la souveraineté réelle du Christ dans le monde *Quas primas* (1925).
2. Réprobation de *l'Action Française* : *Nous avons lu* (1925).
3. Sur l'éducation chrétienne et les droits des parents et de l'Église : *Divini illius Magistri* (1929).
4. En défense de l'Action Catholique et contre l'expansionnisme de l'État fasciste : *Non abbiamo bisogno* (1931).
5. Contre le contrôle abusif de l'État sur la société en défense de celle-ci : *Quadragesimo anno* (1931).
6. Contre l'hostilité de la II^e République Espagnole envers l'Église : *Dilectissima nobis* (1933).
7. Contre le national-socialisme : *Mit brennender Sorge* (1937).
8. Contre le communisme : *Divini Redemptoris* (1937).

2.4. Pie XII (1939-1958)



a) Circonstance historique

Économie : Crise suite à la Deuxième Guerre Mondiale (1939-1945).
Consolidation de l'interventionnisme.

Politique : 1. Deuxième Guerre Mondiale (1939-1945).
2. Division du monde en deux blocs à partir de 1945. Guerre froide.
3. Début de l'unification européenne : Traité de Rome (1957).

b) Principaux messages

1. Contre l'agnosticisme et contre la conception totalitaire de l'État *Summi pontificatus* (1939).
2. Contre l'absence de principes moraux dans l'ordre personnel et international : *Nell' alba* (1942).
3. Sur les fondements d'un véritable ordre de l'État : *Con sempre* (1942).
4. À propos de la juste interprétation de la démocratie : *Benignitas et humanitas* (1944).
5. Sur les fausses interprétations de la doctrine catholique : *Humani generis* (1950), contre le dogmatisme suscité par le relativisme ; contre l'exigence de subordination des critères de l'Église à des visions scientifiques dans lesquelles l'homme et la vérité ne sont que des phases transitoires de l'évolution ; contre l'idée d'élimination de l'intervention de Dieu dans l'origine de l'homme ; contre la relativisation du dogme catholique.

2.5. Saint Jean XXIII (1958-1963)



a) Circonstance historique

Religion : Déroulement du Concile Vatican II entre 1962 et 1965.

Politique : 1. Apparition de nombreux nouveaux pays par suite du processus de décolonisation.
2. Fort contraste entre les pays riches et les pauvres, spécialement dans les anciennes colonies.
3. Conflits dans les zones décolonisées.

Économie : Accroissement démographique/Situations critiques de pauvreté.

Culture : Présence notable des visions idéologiques/
Expansion de la vision mondiale de la société.

b) Principaux messages

1. *Mater et magistra* (1961). Commémoration de la *Rerum novarum* et de la *Quadragesimo anno*. Constatation des changements dans le monde et de la nécessité d'une nouvelle vision. L'Église collabore au bien commun mondial. Elle souligne les droits des travailleurs et le droit à la propriété privée. Elle fait appel à la solidarité et à l'étude de la Doctrine Sociale de l'Église étant donné son « éternelle efficacité ». Appel à la collaboration mondiale et au bien commun international.
2. *Pacem in terris* (1963). Élaboration d'un tableau des droits et des devoirs naturels de l'homme. Constatation du processus croissant de l'émancipation des peuples et de l'augmentation de la présence de la femme. Vision universelle et appel à une autorité mondiale de caractère subsidiaire. Exigence pour les chrétiens d'agir dans l'action temporelle et de collaborer au bien commun universel.

2.6.1. Saint Paul VI (1963-1978)



a) Circonstances historiques

- Religion : Conclusion du Concile Vatican II en 1965 et application de celui-ci. Œcuménisme et nouvelles formes de présence de l'Église.
- Politique : 1. Conflits internes dans d'anciennes zones décolonisées. Mouvements insurrectionnels.
2. Augmentation des différences entre pays riches et pauvres. Division du monde en blocs.
- Économie : Grande prospérité en Occident et grande arriération dans le Tiers Monde.
- Culture : Vaste influence de la vision radicale anti-autoritaire et hyper-critique de 1968.

b) Principaux messages

1. *Ecclesiam suam* (1964). Sur le renouvellement de l'Église, le dialogue et le rapprochement vers le monde tout en maintenant la doctrine intégrale de l'Église.
2. *Populorum progressio* (1967). Sur la solidarité universelle, le développement de l'humanité et la justice considérée à niveau planétaire.
3. *Humanae vitae* (1968). Sur la transmission de la vie par des voies conformes aux critères de l'Église.
4. *Octogesima adveniens* (1971). Lettre apostolique appelant à la justice universelle en commémoration de l'anniversaire de la *Rerum novarum*. Considération des nouveaux problèmes à niveau mondial. Avertissement aux chrétiens contre

l'acceptation acritique et idéaliste du libéralisme et du socialisme critiqués dans leurs excès par Léon XIII. Avertissement contre le réductionnisme scientifique et les apriorismes idéologiques dans l'étude des sciences.

2.6.2. Principaux textes du Concile Vatican II

Constitutions

1. *Lumen gentium* (1964) : Constitution dogmatique sur l'Église.
2. *Dei Verbum* (1965) : Constitution dogmatique sur la Révélation Divine.
3. *Sacrosanctum Concilium* (1963) : Constitution pastorale sur la Sainte Liturgie.
4. *Gaudium et spes* (1965) : Constitution pastorale sur l'Église dans le monde actuel.

Déclarations

1. *Gravissimum educationis* (1965) : Déclaration sur l'éducation chrétienne de la jeunesse.
2. *Dignitatis humanae* (1965) : Déclaration sur la liberté religieuse.
3. *Nostra aetate* (1965) : sur les rapports de l'Église avec les religions non chrétiennes.

2.7. Saint Jean Paul II (1978-2005)



a) Circonstance historique

- Religion : Nécessité de la consolidation des liens entre renouvellement et tradition.
- Politique : Crise et effondrement des régimes communistes européens en 1989.
- Économie : Le libéralisme économique subsiste comme système unique sans alternatives.
- Culture : Processus de globalisation. Expansion du relativisme.

b) Principaux messages

1. *Laborem exercens* (1981). Sur le travail et l'homme ; la dignité du travail et le conflit entre le capital et le travail quatre-vingt-dix ans après la *Rerum novarum*. La spiritualité du travail.
2. *Sollicitudo rei socialis* (1987). Commémoration de la *Popularum progressio*. Vision de l'authentique développement de l'homme. Une vision théologique des problèmes modernes.
3. *Centesimus annus* (1991). Centenaire de la *Rerum novarum*. Les « choses nouvelles » d'aujourd'hui. Réflexion sur le sens de 1989. La paix et le développement. L'homme et l'Église.
4. *Fides et ratio* (1989). Réflexions sur les rapports entre foi et raison dans le processus culturellement intégrateur du christianisme tout au long de l'histoire. Mise à jour de la voie inclusive.
5. *Veritatis splendor* (1993). Sur les questions fondamentales de l'enseignement moral de l'Église.

2.8. Benoît XVI (2005-2013)



a) Circonstance historique

- Religion : Continuité de la ligne pastorale de Saint Jean Paul II.
- Économie : Situation de crise économique internationale.
- Culture : Défis contre les éléments anthropologiques centraux.

b) Principaux messages

1. *Deus caritas est* (2006) : Centralité de l'amour chrétien et ses différentes acceptions. La pratique de l'amour. L'Église comme communauté d'amour.
2. *Le discours à l'Université de Ratisbonne* (2006) : Validité permanente de la synthèse chrétienne entre foi et raison. Avertissement contre la rupture du modèle, qui ne cherche pas d'idéalisations d'époques passées.
3. *Spe salvi* (2007) : L'espérance basée sur la foi. Fausse idée du progrès durant l'illustration. L'apprentissage de l'espérance.
4. *Caritas in veritate* (2009) : L'engagement de la charité envers la vérité. Évocation et revendication de la *Popularum progressio*. Les causes morales du sous-développement. Nécessité d'un nouvel humanisme transcendant.

2.9. François (2013-)



a) Principaux messages

1. *Lumen fidei* (2013) : Sur la plénitude de la foi chrétienne.
La connexion entre foi et raison.
L'Église, mère de la foi.
L'unité et l'intégrité de la foi.
La foi comme lumière de la vie sociale.
2. *Laudato si* (2015) : Le bien commun, la solidarité.
L'écologie sociale. L'environnement.
3. *Fratelli tutti* (2020) : Sur la fraternité et l'amitié sociale.

3. Concept

3.1. Qu'est-ce que la Doctrine Sociale de l'Église

Il s'agit de l'ensemble des déclarations émises par l'Église par la voie ordinaire (non dogmatique) se référant aux questions sociales, à partir de la date conventionnelle de 1891.

3.2. Ce que la Doctrine Sociale de l'Église n'est pas :

1. Ce n'est pas une simple accumulation de documents déclaratifs à citer de façon occasionnelle.
2. Ce n'est pas une émanation mal coordonnée de la pensée ecclésiastique, qui surgit de façon purement réactive contre les courants de pensée moderne.
3. Ce n'est pas l'idéologie de l'Église : l'Église n'a aucune idéologie, ni ne cherche à créer une théorie pour générer une situation de domination.
4. Ce n'est pas une émanation de nostalgie à la recherche de la reconstruction de structures passées, ni non plus de recherche de situations utopiques.

5. Ce n'est pas une construction traditionnaliste, conservatrice ni progressiste.

La Doctrine Sociale de l'Église est un modèle d'élaboration théologique, propre de la morale, insérable dans la théologie d'une nouvelle évangélisation, qui cherche à collaborer au bien commun, non pas de manière réactive sinon à base de propositions.

En arrière-plan se trouvent deux éléments essentiels, tous les deux créés par le modèle culturel chrétien :

1. Une vision de la personne
2. Une vision de la société

3.3. Les sources de la Doctrine Sociale de l'Église

3.3.1. La Révélation

C'est la parole de Dieu aux hommes, qui s'achève dans l'Évangile, et qui est mise par Dieu entre les mains des successeurs de Pierre et des apôtres (*Mit brennender Sorge*, 20,27. *Lumen gentium*, 25). C'est la base de l'ordre qui permet de comprendre les lois qui réglementent le monde (*Gaudium et spes*, 23).

Elle a comme antécédent la religion juive (« Ne pensez pas que je suis venu pour abolir la loi ou les prophètes », Matthieu 5, 17-20) qui se perfectionne grâce à :

- L'universalité de la loi : le code de Moïse s'applique à tous les hommes, non seulement à Israël.
- Le commandement universel de l'amour.
« L'amour est patient, l'amour rend service. Il n'est pas jaloux, il ne se vante pas, il ne se gonfle pas d'orgueil. L'amour ne fait rien de honteux. Il ne cherche pas son intérêt, il ne se met pas en colère, il ne se souvient pas du mal. Il ne se réjouit pas de l'injustice, mais il se réjouit de la vérité. L'amour excuse tout, il croit tout, il espère tout, il supporte tout » (Saint Paul, *Corinthiens*, 13).

3.3.2. La raison

Le christianisme primitif mit en marche un processus d'assimilation de la philosophie grecque.

- Saint Paul à l'Aréopage :
« Ce que vous révérez sans le connaître, c'est ce que je vous annonce » (*Faits des Apôtres* 17,23).
- Saint Justin (105-163) est le premier à défendre la philosophie grecque.
- Clément d'Alexandrie (145-215) :
« Il comprenait la philosophie par analogie à la loi mosaïque comme un enseignement préparatoire à la foi chrétienne et une propédeutique à l'Évangile » (Saint Jean Paul II, *Fides et ratio*, IV, 38).
- Origène (185-253) et Saint Augustin (354-430) poursuivent l'assimilation du platonisme et Saint Thomas d'Aquin (1224-1274) de l'aristotélisme :
« La foi et la raison sont comme les deux ailes avec lesquelles l'esprit humain s'élève vers la contemplation de la vérité » (Saint Jean Paul II. *Fides et ratio*).

3.3.3. Les humanités, les sciences sociales et les progrès technologiques

Ils servent à analyser la société. Bien qu'il soit nécessaire d'être prudents pour éviter certains aspects hostiles non neutres (épistémologies et visions anthropologiques différentes) qui peuvent sous-tendre dans plusieurs d'entre eux.

3.4. Caractéristiques de la Doctrine Sociale de l'Église

3.4.1. Élaboration successive

Elle apparaît au fur et à mesure que la société exige un message clarificateur qui dérive d'un processus consolidé ou bien d'un nouvel événement.

3.4.2. Continuité et changement

Il existe une continuité permanente dans les critères, ce qui rend toujours cohérents ses documents bien qu'ils soient très différents. Mais elle n'est pas immobiliste.

De nouveaux messages apparaissent selon l'apparition de nouveaux événements. Il n'y a jamais de contradictions parce qu'il n'existe pas de position réactive contre le monde, sinon un langage qui propose la recherche du bien commun et la défense des droits de la personne et de la société.

3.4.3. Elle utilise les mêmes méthodes que les sciences sociales

Étant donné qu'elle s'occupe de la société, quand elle analyse les élaborations théoriques qui cherchent à expliquer les phénomènes sociaux, elle utilise les mêmes méthodes : inductive et déductive.

3.4.4. Ce n'est pas une construction théorique

Elle ne prétend pas être une simple élaboration doctrinale, bien qu'il s'agisse d'une construction spécialement apte à fournir des éléments de jugement concernant les théories explicatives du social, qui offre une juste interprétation de la personne et de la société.

La Doctrine Sociale de l'Église a été dès la fin du XIX^e siècle un élément de référence, grâce à des personnalités et des groupes actifs dans la vie publique, pour la détermination de critères concernant la politique, l'économie, l'éducation ou la culture. Ce n'est pas un programme politique, mais elle comporte de nombreux éléments indicatifs pour la construction de critères. Son influence a été importante dans un grand nombre de législations grâce à des formations sociales chrétiennes et des personnalités catholiques dans le monde de la politique.

3.5. Les principes originaires de premier degré

Ce sont ces principes de caractère permanent et universel qui constituent le fondement ultime de la doctrine. Ils créent la base du raisonnement et de l'approche à tout problème humain et social.

3.5.1. Le principe théologique

Dieu existe et Il a créé le monde. Il est réel, personnel, transcendant, première vérité et bien suprême (*Pacem in terris*, 38). Il est le maître de l'histoire et de l'histoire du salut (*Gaudium et spes*, 41). Il est la fin suprême de la liberté humaine (*Libertas*, 8). Il est le fondement et la perfection de la dignité humaine (*Gaudium et spes*, 21) En Lui se fondent les droits de l'homme (*Nous sommes*, 11).

Il est le principe de la raison et de la foi : l'existence de Dieu Créateur peut être connue avec certitude par ses œuvres grâce à la lumière de la raison humaine (Concile Vatican I).

Saint Thomas utilise la structure suivante pour ses preuves de l'existence de Dieu :

1. Existence d'un effet universel sur tous les êtres.
2. Principe de causalité : tout est causé
3. Le processus causal a une origine
4. Dieu existe et Il est la cause première.

D'autre part, le Catéchisme de l'Église Catholique nous signale dans ses points 27 et 28 :

« Le désir de Dieu est inscrit dans le cœur de l'homme, car l'homme est créé par Dieu et pour Dieu ; Dieu ne cesse d'attirer l'homme vers Lui, et ce n'est qu'en Dieu que l'homme trouvera la vérité et le bonheur qu'il ne cesse de chercher ».

« De multiples manières, dans leur histoire et jusqu'à aujourd'hui, les hommes ont donné expression à leur quête de Dieu par leurs croyances et leurs comportements religieux (prières, sacrifices, cultes, méditations, etc.). Malgré les ambiguïtés qu'elles peuvent comporter, ces formes d'expression sont si universelles que l'on peut appeler l'homme *un être religieux* ».

Il est rappelé ici ce qui est mentionné dans la Constitution Pastorale *Gaudium et spes* (19.1) :

« Cette invitation que Dieu adresse à l'homme de dialoguer avec Lui commence avec l'existence humaine. Car, si l'homme existe, c'est que Dieu l'a créé par amour et, par amour, ne cesse de lui donner l'être ; et l'homme ne vit pleinement selon la vérité que s'il reconnaît librement cet amour et s'abandonne à son Créateur ».

3.5.2. Le principe christologique

Le Christ est fils unique de Dieu et entre dans l'histoire de l'humanité pour sauver l'homme.

Il « sauvera son peuple de ses péchés » (Matthieu 1, 21). Le nom du Christ veut dire « Oint », « Messie ». Jésus est le Christ parce que « Dieu a oint du Saint Esprit et de force Jésus de Nazareth » (Faits des Apôtres 10, 38). « En nul autre que Lui il n'y a de salut, car, sous le ciel, aucun autre nom n'est donné aux hommes, qui puisse nous sauver » (Faits des Apôtres 4, 12 ; cf. Faits 9, 14 ; Saint Jacques 2, 7). Il est le Seigneur du monde et de l'histoire (Apocalypse 11, 15).

« Aucune nouvelle révélation publique n'est dès lors à attendre avant la manifestation glorieuse de notre Seigneur Jésus Christ » (Constitution dogmatique *Dei verbum* du Concile Vatican II, 4).

La Doctrine Sociale de l'Église se fonde sur la royauté sociale du Christ (Encyclique *Quas primas* de Pie XI, 1925). Quant à l'authenticité historique de Jésus, elle apparaît confirmée dans des sources non chrétiennes. C'est ainsi que l'historien juif Flavius Josephus le mentionne dans ses *Antiquités Judaïques* (chapitres

118 et 20), et l'historien romain Tacite parle de lui de façon hostile dans ses *Annales* (Livre XV).

3.5.3. Le principe anthropologique

L'homme a été créé par Dieu à son image et ressemblance (Genèse 1,27). Dieu a tout créé pour l'homme (*Gaudium et spes*, 12,1 ; 24,3 ; 39,1), mais l'homme fut créé pour servir et aimer Dieu. Il occupe la place centrale et a primauté sur le reste de la création (*Gaudium et spes*, 14).

« L'Éternel Dieu prit l'homme, et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder » (Genèse 2,15).

« Dieu leur dit : Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez ; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre » (Genèse 1, 28).

Tous les êtres humains ont la même dignité ontologique en tant que tous sont fils de Dieu.

« La " maîtrise " du monde que Dieu avait accordée à l'homme dès le début, se réalisait avant tout chez l'homme lui-même comme *maîtrise de soi*. L'homme était intact et ordonné dans tout son être, parce que libre de la triple concupiscence (cf. 1 Jn 2, 16) qui le soumet aux plaisirs des sens, à la convoitise des biens terrestres et à l'affirmation de soi contre les impératifs de la raison » (*Catéchisme de l'Église Catholique*, 377).

3.5.4. Le principe du droit naturel

Il existe une Loi Naturelle : c'est un ensemble de principes universels et permanents, qui peuvent être saisis par la raison et basés sur la nature de l'homme. Ses principaux principes sont exposés dans le Décalogue de Moïse. C'est l'expression de l'ordre imposé par Dieu dans l'univers.

« Il y a une loi vraie, droite raison, conforme à la nature, diffuse en tous, constante, éternelle, qui appelle à ce que nous devons faire en l'ordonnant, et qui détourne du mal qu'elle défend ; qui cependant,

si elle n'ordonne ni défend en vain aux bons, ne change ni par ses ordres, ni par ses défenses les méchants. Il est d'institution divine qu'on ne peut pas proposer d'abroger cette loi, et il n'est pas permis d'y déroger, et elle ne peut pas être abrogée en entier ; nous ne pouvons, par acte du sénat ou du peuple, dispenser d'obéir à cette loi ; il n'est pas à chercher un Sextus Aelius comme commentateur ou interprète ; elle n'est pas autre à Rome ou à Athènes ; elle n'est pas autre aujourd'hui que demain ; mais loi une, et éternelle, et immuable, elle sera pour toutes nations et de tout temps ; elle sera comme dieu, un et universel, maître et chef de toutes choses : dieu qui est l'auteur de cette loi, qui l'a jugée, qui l'a portée ; qui ne lui obéira pas se fuira lui-même, et, n'ayant pas tenu compte de la nature de l'homme, il s'infligera par cela même les peines les plus grandes, même s'il échappe à ces autres choses que les hommes considèrent comme des châtiments » Cicéron (106-43 av. J.C.) (De la république, Livre III, 22,33) Cité dans le Catéchisme de l'Église Catholique, 1956.

3.6. Centralité de la question anthropologique

La Doctrine Sociale de l'Église se fonde sur un concept de la personne et de la société. Elle s'élabore à partir d'un modèle culturel spécifique.

- Ces prémisses existent toujours dans tout projet politique, économique, culturel, ou social (bien qu'elles ne se manifestent que rarement d'une manière ouverte).
- C'est pourquoi la Doctrine Sociale de l'Église est un instrument particulièrement apte à détecter les anthropologies ou les visions sociales contenues dans les sciences, spécialement dans les sciences sociales.
- Elle est donc aussi un élément d'une utilité spécifique pour l'interlocution entre la science et la foi, entre l'Église et le monde.
- La connaissance adéquate de la Doctrine Sociale de l'Église permet donc, en partant de telles bases, une interlocution sans hostilités et sans subordinations, étant donné sa capacité à

détecter les contenus d'autres créations intellectuelles, politiques ou sociales.

La question anthropologique devient ainsi un élément central.

« De la conception chrétienne de la personne résulte nécessairement une vision juste de la société » (Saint Jean Paul II, *Centessimus annus*, 13).

3.7. Naissance du concept anthropologique chrétien

Une erreur commune assez répandue est de penser que le concept de personne est universellement partagé. Le concept chrétien de la personne provient du développement historique des réflexions sur un fait spécifique et différentiel, ce qui n'existe dans aucune autre religion. Il découle nécessairement du christianisme comme réponse aux problèmes et débats générés sur la nature humaine et divine du Christ (une seule personne avec deux natures). Ainsi :

« En réalité, le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné » (*Gaudium et spes*, 22,1).

« Car, par son incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme... il est vraiment devenu l'un de nous, en tout semblable à nous, hormis le péché » (*Gaudium et spes*, 22,2).

3.8. Description de la personne

Une définition classique est celle offerte par Boèce dans le domaine des débats cités sur la nature du Christ : la personne est substance individuelle de nature rationnelle (Boèce, *De duabus naturis et una persona Christi*, chap.3).

Il est rappelé dans le Catéchisme de l'Église (1730) :

« L'homme est raisonnable, et par là semblable à Dieu, créé libre et maître de ses actes » (Saint Irénée de Lyon, *Adversus haereses*, 4,4,3).

D'autre part, l'encyclique *Mater et magistra* (2) indique que l'homme complet est « âme et corps, intelligence et volonté ». Dans la *Gaudium et spes* (3) il est mentionné : « corps et âme, cœur et conscience, intelligence et volonté ».

On lit dans la Genèse 1,27 :

« Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme ».

Dans le Catéchisme de l'Église (356) :

« De toutes les créatures visibles, seul l'homme est " capable de connaître et d'aimer son Créateur " (GS 12, § 3) ; il est " la seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même " (GS 24, § 3) ; lui seul est appelé à partager, par la connaissance et l'amour, la vie de Dieu. C'est à cette fin qu'il a été créé, et c'est là la raison fondamentale de sa dignité ».

3.9. Les attributs de la personne/ la raison

Le christianisme primitif réalisa un effort de plusieurs siècles pour absorber les éléments essentiels de la philosophie grecque : l'élément essentiel est celui de la Raison.

Selon le modèle platonique on distingue deux acceptions de la Raison :

- a) La *raison universelle* (LOGOS) : elle régit l'ordre du monde.
« La sagesse n'est qu'une, connaître la raison, qui gouverne tout » (Héraclite d'Éphèse).
Celle-ci, selon Platon, réside dans un monde supérieur. Ses essences suprêmes sont les idées : le Bien, la Vérité et la Beauté.
- b) La *raison individuelle*, partielle et limitée dans chaque homme : elle permet de saisir cet ordre supérieur (*Timée*, 28 a-29 a), mais le passage du monde sensible à celui intelligible ne se produit jamais de façon complète, sinon au milieu de difficultés.

« Quant à la montée dans la région supérieure et à la contemplation de ses objets, si tu la considères comme l'ascension de l'âme vers le lieu intelligible tu ne te tromperas pas sur ma pensée, puisque aussi bien tu désires la connaître. Dieu sait si elle est vraie. Pour moi, telle est mon opinion : dans le monde intelligible l'idée du bien est perçue la dernière et avec peine... » (*La République*, Livre VII, 517 b).

Les aspects des Idées que nous saisissons dans le monde sensible ne sont que des éléments limités et partiels qui permettent d'arriver, à travers la Raison Individuelle, au concept de l'existence de ces éléments dans un autre monde supérieur. C'est aussi la même chose pour la Beauté :

« En commençant par les belles choses d'ici-bas et nous servant d'elles comme de marches, nous montons continuellement » (*Discours de Diotime, Le Banquet*, 208 c, 211 e).

3.10. Le christianisme absorbe le modèle platonique

Le modèle platonique a été assumé dans ses éléments essentiels à travers un processus intégrateur :

« Tout ce qui est dit de bon dans leurs écrits (les philosophes), nous appartient à nous les chrétiens » (Saint Justin, II *Apologie*, 13,4). « Une Idée est une conception de Dieu » (Clément d'Alexandrie, *Stromata* V, 3) « La philosophie est une préparation, qui prépare la voie pour celui qui est parfait dans le Christ » (*Stromata*, 1,5). « Parce que la raison (logos) qui procède du Logos, qui est en Dieu... » (Origène, *Contre Celsus* IV, 25). « Servir le seul Seigneur qui est le Fils et Logos de Dieu » (*Contre Celsus*, VIII, 16).

- a) Dieu est le Bien, la Vérité et la Beauté.
- b) Le Christ représente la Raison Universelle.
- c) La Raison et la Foi conduisent à la même destination, bien que la capacité de la raison individuelle soit inférieure.

« Croit pour comprendre, comprend pour croire » (Saint Augustin d'Hippone, *Sermons*, 43,7).

L'incorporation de l'aristotélisme se produit spécialement grâce à Saint Thomas d'Aquin.

« La lumière de la raison et celle de la foi viennent toutes deux de Dieu, expliquait-il (Saint Thomas); c'est pourquoi elles ne peuvent se contredire » (Saint Jean Paul II, *Fides et ratio*, 43).

Le christianisme intègre la foi et la raison :

« Il ne peut donc exister aucune compétitivité entre la raison et la foi : l'une s'intègre à l'autre, et chacune a son propre champ d'action » (Saint Jean Paul II, *Fides et ratio*, 17).

« La venue du Christ a été l'événement de salut qui a racheté la raison de sa faiblesse » (*Fides et ratio*, 22).

3.11. La dégradation du modèle culturel chrétien

a) Période du Moyen-Âge

Le nominalisme nie l'existence de concepts universels (la rose, puisqu'il y a des roses différentes ; l'homme puisqu'il y a des hommes différents...) et par conséquence du Bien, de la Vérité et de la Beauté.

Conséquence : les concepts universels se construisent par la voie de la raison. Mais le nominalisme nie la validité de la raison pour connaître.

Dieu (le Bien, la Vérité et la Beauté) existe ; mais nous le connaissons par la foi, non pas par la raison (Fidéisme). « La raison est la putain du diable » (Martin Luther).

b) Période de l'Illustration

Ce sont les sentiments (variables et transitoires) qui deviennent l'élément remplaçant la raison (qui cherche la constance et la permanence) pour déterminer le Bien, la Vérité et la Beauté :